

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 21 septembre 2022

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

3

	2022	2021
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 792 276 \$	3 512 179 \$
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	77 934	62 152
Dons et subventions COVID-19 (note 3)	-	1 162 538
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(715)	(1 180)
	3 869 495	4 735 689
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(87 166)	(67 593)
	3 782 329	4 668 096
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Souscriptions et contributions additionnelles (note 4)	81 907	67 635
Subventions	32 741	156 103
Produits divers	31 815	16 137
Remboursement des frais de campagne fédérale	25 513	12 306
Produits de dividendes et d'intérêts	24 345	19 952
Dons en actions	-	91 858
Variation non réalisées de la juste valeur des placements	(70 928)	24 968
	125 393	388 959
	3 907 722	5 057 055
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	3 208 425	3 801 580
Frais de campagne (annexe B)	1 027 052	937 329
	4 235 477	4 738 909
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(327 755) \$	318 146 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

4

	Investi en immobili- sations et actifs incorporels	Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de pré- voyance	Affecté aux projets (note 2)	Fonds de dotation	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	480 371 \$	117 493 \$	345 000 \$	454 190 \$	5 055 \$	435 993 \$	1 838 102 \$	1 519 956 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(28 050)	-	-	-	-	(299 705)	(327 755)	318 146
Affectations d'origine interne	6 353	-	-	(153 830)	-	147 477	-	-
SOLDE À LA FIN	458 674 \$	117 493 \$	345 000 \$	300 360 \$	5 055 \$	283 765 \$	1 510 347 \$	1 838 102 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2022

5

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 869 941 \$	1 479 995 \$
Encaisse - Projet en fiducie (note 5)	135 933	121 190
Débiteurs (note 6)	1 355 675	1 569 100
Subvention à recevoir	-	1 370
Frais payés d'avance	30 630	30 178
	3 392 179	3 201 833
PLACEMENTS À LONG TERME (note 7)	583 139	625 803
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	454 990	471 782
ACTIFS INCORPORELS (note 9)	3 684	8 589
	1 041 813	1 106 174
	4 433 992 \$	4 308 007 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



_____, présidente

Murielle Brazeau, présidente



_____, vice-présidente

Elaine Dupras, vice-présidente

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2022

6

	2022	2021
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	2 435 752 \$	2 286 642 \$
Habit de neige (note 5)	135 933	121 190
Apports reportés (note 12)	351 960	62 073
	2 923 645	2 469 905
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	458 674	480 371
Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	117 493	117 493
Affecté au Fonds de prévoyance	345 000	345 000
Affecté aux projets	300 360	454 190
Affectations externes		
Fonds de dotation	5 055	5 055
Non affecté	283 765	435 993
	1 510 347	1 838 102
	4 433 992 \$	4 308 007 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

7

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(327 755) \$	318 146 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 145	24 393
Amortissement des actifs incorporels	4 905	7 600
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	70 928	(24 968)
	(228 777)	325 171
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	653 340	(794 913)
	424 563	(469 742)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(28 264)	(105 825)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 353)	(2 613)
	(34 617)	(108 438)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	389 946	(578 180)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 479 995	2 058 175
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 869 941 \$	1 479 995 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, souscriptions et dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement et les gains en capital.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Apports de biens et de services (suite)**

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Ventilation des charges

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

	Administration	Campagne	Allocation et services aux organismes
Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :			
Salaires et avantages sociaux	24 %	44 %	32 %
Sous-traitance	0 %	100 %	0 %
Au prorata des effectifs pour chaque secteur :			
Activités spéciales de la campagne	45 %	37 %	18 %
Honoraires et services professionnels	45 %	37 %	18 %
Publicité	45 %	37 %	18 %
Relations de presse	45 %	37 %	18 %
Frais d'entretien et de réparation	45 %	37 %	18 %
Amortissement des immobilisations corporelles	45 %	37 %	18 %
Formation	45 %	37 %	18 %
Frais de congrès et d'assemblées	45 %	37 %	18 %
Support technique informatique	45 %	37 %	18 %
Frais de représentation et de déplacement	45 %	37 %	18 %
Fournitures et papeterie	45 %	37 %	18 %
Frais bancaires et intérêts	45 %	37 %	18 %
Télécommunications et système d'alarme	45 %	37 %	18 %
Amortissement de l'actif incorporel	45 %	37 %	18 %
Abonnements et documentation	45 %	37 %	18 %
Énergie	45 %	37 %	18 %
Assurances	45 %	37 %	18 %
Reconnaissance - bénévoles et employés	45 %	37 %	18 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de certaines sommes totalisant 206 317 \$ (2021 : 25 000 \$) et a approuvé également des nouvelles affectations totalisant 52 487 \$ (2021 : 325 000 \$).

Au 30 juin 2022 le solde des sommes affectées aux projets d'origine interne est réparti de la façon suivante:

	2022	2021
Retour en classe	95 000 \$	90 000 \$
CA marche	8 000	3 405
Fonds bâtisseur	52 160	65 585
Table des partenaires	-	5 000
Fonds stabilisation	100 000	100 000
Observatoire de l'Outaouais	10 000	10 000
Services 211	35 000	5 000
Bourses Deslauriers	200	200
Projets structurant	-	100 000
Soutiens ponctuels	-	75 000
	300 360 \$	454 190 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2022

13

3. DONS ET SUBVENTIONS COVID-19

	2022	2021
Fonds d'urgence communautaire	- \$	128 035 \$
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire en réponse à la COVID-19	-	1 034 503
	- \$	1 162 538 \$

4. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 13 124 \$ (2021 : 9 849 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

5. PROJET EN FIDUCIE

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

6. DÉBITEURS

	2022	2021
Souscriptions à recevoir	1 462 531 \$	1 613 947 \$
Provision pour créances douteuses	(163 800)	(139 094)
Comptes clients	15 954	66 172
Taxes à la consommation	38 190	25 275
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 800
	1 355 675 \$	1 569 100 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2022

14

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2022	2021
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	146 713 \$	202 429 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - prudent (coût : 223 894 \$; 2021 : 112 507 \$)	210 174	133 418
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 128 820 \$; 2021 : 125 453 \$)	131 466	147 499
Fonds communs de placement - croissance (coût : 86 256 \$; 2021 : 81 678 \$)	86 815	95 722
Actions (coût : nil; 2021 : 34 656 \$)	-	38 764
	428 455	415 403
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	7 971	7 971
	583 139 \$	625 803 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	687 621	334 051	353 570	370 767
Ameublement et équipement	42 533	40 946	1 587	1 905
Équipement informatique	77 492	56 438	21 054	20 331
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	886 425 \$	431 435 \$	454 990 \$	471 782 \$

9. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Logiciels	59 125 \$	55 441 \$	3 684 \$	8 589 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2022

15

10. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	60 647 \$	55 590 \$
Allocations aux organismes à payer	2 282 317	2 156 996
Salaires à payer	74 261	54 226
Autres créditeurs	11 677	15 405
Sommes à remettre à l'État	6 850	4 425
	2 435 752 \$	2 286 642 \$

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (4,70 %; 3,45 % au 30 juin 2021) et est renégociable en décembre 2022.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 427 849 \$ au 30 juin 2022. Au 30 juin 2022 et 2021, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

12. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	62 073 \$	720 134 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	299 147	10 120
Moins : montants constatés à titre de produit	(9 260)	(668 181)
Solde à la fin	351 960 \$	62 073 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2022	2021
Fondation Lucie et André Chagnon	249 347 \$	- \$
Ville de Gatineau	50 774	50 774
Projet SOIS	40 885	-
Campagne 2021	-	9 260
Autres	10 954	2 039
	351 960 \$	62 073 \$

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Encaisse - Projet en fiducie	(14 743) \$	34 189 \$
Débiteurs	213 425	(309 052)
Subvention à recevoir	1 370	70 191
Frais payés d'avance	(452)	51 732
Créditeurs	149 110	50 277
Apports reportés	289 887	(658 061)
Table de concertation	-	(48 463)
Habit de neige	14 743	14 274
	653 340 \$	(794 913) \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 62 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

18

	2022	2021
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	2 259 224 \$	2 003 639 \$
Désignations	217 081	205 511
Programmes et projets	199 995	167 305
Cotisation Centraide Canada	32 932	29 955
Allocations aux organismes - COVID-19	-	998 487
Répartition des frais d'administration (annexe D)	499 193	396 683
	3 208 425 \$	3 801 580 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	262 609 \$	313 277 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	764 443	624 052
	1 027 052 \$	937 329 \$

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et avantages sociaux	852 936 \$	695 110 \$
Activités spéciales de la campagne	92 013	25 906
Support technique informatique	47 577	40 229
Relations de presse	46 112	29 325
Publicité	43 262	42 860
Honoraires et services professionnels	39 806	58 461
Amortissement des immobilisations corporelles	23 145	24 393
Frais d'entretien et de réparation	23 069	18 016
Sous-traitance	-	19 087
Télécommunications et système d'alarme	11 991	11 713
Assurances	9 400	8 546
Énergie	8 049	6 947
Frais de congrès et d'assemblées	3 594	231
Abonnements et documentation	3 402	1 792
Frais de bureau	3 122	4 238
Fournitures et papeterie	2 942	3 473
Frais de représentation et de déplacement	2 116	1 446
Formation	23 885	12 517
Reconnaissance - bénévoles et employés	4 393	1 551
Frais bancaires et intérêts	17 917	7 294
Amortissement de l'actif incorporel	4 905	7 600
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 263 636)	(1 020 735)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

19

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2022		2021	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	501 597 \$	351 339 \$	408 780 \$	286 330 \$
Activités spéciales de la campagne	58 888	33 125	16 580	9 326
Support technique informatique	30 449	17 128	25 747	14 482
Relations de presse	29 512	16 600	18 768	10 557
Publicité	27 688	15 574	27 430	15 430
Honoraires et services professionnels	25 476	14 330	37 415	21 046
Amortissement des immobilisations corporelles	14 813	8 332	15 611	8 782
Frais d'entretien et de réparations	14 764	8 305	11 530	6 486
Sous-traitance	-	-	19 087	-
Télécommunications et système d'alarme	7 674	4 317	7 496	4 217
Assurances	6 016	3 384	5 469	3 077
Énergie	5 151	2 898	4 446	2 501
Frais de congrès et d'assemblées	2 300	1 294	148	83
Abonnements et documentation	2 177	1 225	1 147	645
Frais de bureau	1 998	1 124	2 713	1 525
Fournitures et papeterie	1 883	1 059	2 223	1 250
Frais de représentation et de déplacement	1 354	762	926	520
Formation	15 286	8 599	8 011	4 506
Reconnaissance - bénévoles et employés	2 811	1 582	993	558
Frais bancaires et intérêts	11 467	6 450	4 668	2 626
Amortissement de l'actif incorporel	3 139	1 766	4 864	2 736
	764 443 \$	499 193 \$	624 052 \$	396 683 \$